

2

Winterthur, le 9 septembre 2015

Contrat

Madame,

Nous accusons réception de votre courrier du 27.08.2015 qui a retenu toute notre attention.

Vous vous êtes inscrite auprès de Suissephone pour la présélection.

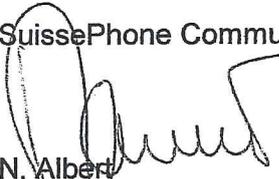
Cette inscription vous a été confirmée par courrier le 01.07.2015 avec possibilité de rétractation dans un délai de 7 jours.

Le délai de rétractation étant échu depuis le 08.07.2015 et ce contrat est entré en vigueur. La prochaine date de résiliation sera après la durée minimale de 24 mois pour juillet 2017.

Nous regrettons ne pas pouvoir donner une suite favorable à votre demande d'annulation.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, veuillez recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

SuissePhone Communications GmbH


N. Albert
Adjointe administrative